

"La réforme du lycée n'a pas entraîné de transferts d'élèves" (Philippe Delorme, Sgec)

7-9 minutes

"Je m'inscris dans la continuité de ce qui s'est passé depuis 6 ans avec Pascal Balmand", explique dans une interview à AEF info le secrétaire général de l'enseignement catholique, Philippe Delorme. En poste depuis le 1er septembre 2019, il explique qu'il veut néanmoins "s'interroger sur la pertinence de telle ou telle implantation, sur d'éventuels regroupements". En termes d'image, souvent liée aux établissements élitistes, le secrétaire général estime qu'elle "ne correspond pas à la réalité". Philippe Delorme pointe aussi la question de l'éducation prioritaire : "Nous ne sommes pas dans le réseau alors que nous avons des établissements qui accueillent des enfants avec les mêmes difficultés qu'en REP +". Sur la réforme du lycée, il estime qu'elle "n'a pas entraîné de transferts d'élève" entre le public et le privé. Il souhaite en outre "développer les formations professionnalisante".



Philippe Delorme, secrétaire général de l'enseignement catholique Sgec

AEF info : Comment s'est déroulée la rentrée ([lire sur AEF info](#))

dans les établissements de l'enseignement catholique ?

Philippe Delorme : Les retours sont plutôt positifs. Le gros sujet est la mise en œuvre de la réforme du lycée. Les élèves ont pu avoir des choix diversifiés et l'esprit de la réforme a globalement été bien vécu. La confection des emplois du temps, plus complexe que d'habitude, a nécessité un investissement supplémentaire des chefs d'établissements ([lire sur AEF info](#)) mais la réforme avait bien été anticipée, réfléchie et les personnels ont tout fait pour qu'elle se mette en place dans les meilleures conditions possible.

AEF info : La réforme du lycée a-t-elle profité ou nui à l'enseignement privé en termes d'attractivité ?

Philippe Delorme : Ni l'un ni l'autre. Je ne crois pas qu'elle ait entraîné des transferts d'élèves. Nous avons les mêmes problématiques que l'enseignement public, les mêmes difficultés, pour les établissements les plus isolés, à proposer un ensemble de spécialités. Nous avons alors développé des partenariats entre plusieurs lycées pour élargir l'offre et développé l'enseignement à distance. Nous avons lancé une enquête afin de savoir plus finement comment la réforme s'est mise en œuvre.

AEF info : Quels sont les autres sujets qui vous préoccupent pour cette rentrée ?

Philippe Delorme : Une de nos priorités est l'accueil de tous : la mixité scolaire et sociale et l'accueil des jeunes en situation de handicap.

" Nous devons adapter notre offre, mais sans entrer dans une logique purement économique."

En outre, nous mettons en œuvre une démarche prospective, qui doit partir d'abord des établissements pour arriver, in fine, au niveau national. Il s'agit de s'interroger sur la pertinence de telle ou telle implantation, sur d'éventuels regroupements, afin que notre maillage territorial soit maintenu tout en répondant aux déplacements de population. Il y a en effet des zones où la démographie n'est plus favorable et d'autres où c'est l'inverse, comme à Marseille où nous avons trois demandes pour une place. Nous devons adapter notre offre, mais sans entrer dans une logique purement économique.

Nous avons par ailleurs un autre chantier sur l'orientation et la vocation de chaque jeune. Nous souhaitons valoriser les formations professionnalisantes, du CAP au bac + 2. Nous venons de créer une agence de l'excellence professionnelle pour faire connaître et développer ces formations dans l'enseignement catholique, ainsi que l'apprentissage. La voie professionnelle peut être une voie d'excellence pour certains jeunes.

AEF info : Le privé a été pointé du doigt lors des débats sur le financement des écoles dû à l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans (lire sur AEF info [ici](#), [ici](#) et [là](#)). Comment réagissez-vous à cela et comment cette disposition se met-elle en place ?

Philippe Delorme : C'est une polémique qui n'a pas beaucoup d'intérêt. Nous sommes associés à l'État donc à partir de là, la loi Debré s'applique. Il n'y a pas de sujet.

Ensuite, la mise en place va se travailler localement et progressivement, dans le dialogue avec les maires et selon les situations. Pour l'instant, il ne s'est rien passé : nous ne sommes pas allés voir les maires le 31 août pour demander des sous !

AEF info : La majorité des syndicats enseignants du privé ont mené plusieurs grèves l'an dernier pour contester les suppressions de postes (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)). Qu'en est-il aujourd'hui ?

Philippe Delorme : En termes de postes, nous avons les mêmes pertes, proportionnellement, que dans le public. Nous avons alors travaillé sur un redéploiement interne afin d'établir une situation satisfaisante.

Quant au mouvement enseignant, il n'a pas repris massivement lors de cette rentrée. Toute réforme entraîne des craintes et nous respectons les mouvements des personnels et des syndicats.

AEF info : Vous êtes entré en fonction le 1er septembre 2019 (lire sur AEF info). Comment abordez-vous votre mandat ?

Philippe Delorme : Il s'inscrit dans la continuité de ce qui s'est passé depuis 6 ans avec Pascal Balmand. Il n'y aura pas de révolution. L'enseignement catholique a une raison d'être et ses spécificités, mais il ne se place pas en concurrence mais en complémentarité de l'enseignement public.

Notre priorité est d'être centré sur le jeune, de l'accompagner, de l'instruire, qu'il grandisse dans toute sa personne, et qu'il s'éveille spirituellement s'il le souhaite. L'accueil de tous est une priorité, un choix, pas un slogan.

AEF info : Pascal Balmand, justement, disait regretter de ne pas avoir réussi à changer l'image de l'enseignement catholique, jusqu'ici cantonnée aux établissements prestigieux (lire sur AEF info). Allez-vous tenter de changer cette image ?

Philippe Delorme : Il est vrai que l'on se cristallise souvent sur quelques établissements élitistes alors que la réalité est beaucoup plus complexe. L'enseignement catholique est constitué d'une pluralité d'établissements, avec de grandes différences, selon les

régions notamment. L'image de l'enseignement catholique ne correspond pas à sa réalité et nous devons travailler sur une meilleure cohérence entre ce que nous sommes et ce que nous disons.

AEF info : Votre prédécesseur disait également souhaiter que la "répartition 80/20 soit reconsidérée partiellement". Quelle position avez-vous sur le sujet ?

Philippe Delorme : C'est la question de l'éducation prioritaire qui était visée ici. Aujourd'hui, l'enseignement catholique n'est pas dans le réseau de l'éducation prioritaire alors que nous avons des établissements qui accueillent des enfants avec les mêmes difficultés que ceux de REP +. Nous pensons que les enfants qui sont dans une même situation méritent le même soutien, sinon il y a une injustice.